

## Un copilote pour mieux intégrer les différences - 29/09/2016

Namur -

**Les besoins spécifiques des étudiants désormais gérés par un système en ligne.** À la haute école Hénallux, il suffit de contacter le «copilote».

Apporter des solutions aux étudiants porteurs d'un trouble de l'apprentissage ou d'un handicap: pour les universités, tout comme dans les hautes écoles, c'est une mission fixée par le décret du 30 janvier 2014.



À chaque établissement, sa manière de fonctionner. À l'Hénallux (Haute École de Namur-Liège-Luxembourg), ces solutions se concrétisent désormais par un système de gestion en ligne. Une première étape qui doit permettre à chaque étudiant d'accéder à la réussite, quel que soit son handicap.

Hénallux, ce sont quelque 6 000 étudiants et 12 implantations différentes parmi lesquelles Namur, Virton, Seraing ou encore Arlon.

Une décentralisation qui ne facilite pas le quotidien des personnes appelées à gérer tant la structure que les étudiants. *«La réalité d'un étudiant à Namur est différente d'un jeune inscrit à Virton, commente Alain Bultot, coordinateur du service pédagogique. Pour aider ceux qui en ont besoin, soit on est très riche et on engage une personne soit par implantation ou alors on se tourne vers un coordinateur qui, outre les missions qui lui sont propres, doit aussi gérer des problèmes liés à la santé, à la pédagogie et aux notions d'ordre privé.»*

La solution: centraliser le service à Namur avec un référent: en l'occurrence Maude Flémal.

Restait néanmoins le problème des déplacements. C'est ainsi qu'un système de gestion en ligne a été mis en place. Un logiciel «home made» par le service informatique de la haute école et élaboré en un temps record puisqu'il a été commandé en mai dernier pour entrer en fonction en septembre.

Lorsque l'on parle de besoins spécifiques, on pense souvent à la maladie ou au handicap. Ce ne sont pas les seuls. *«Il peut s'agir de dyslexie, de dysorthographe...»*, commente Maude Flémal. Des étudiants qui sont conscients et sont déjà suivis dans le cadre précis et d'autres que le professeur identifie. *«Il peut en parler à l'étudiant mais c'est à l'étudiant de faire la démarche.»*

Une démarche simplifiée puisque 'il s'agit de télécharger et de compléter un formulaire disponible sur le site de la haute école: [henallux.be/copilote](http://henallux.be/copilote).

### **Une formation, des adaptations**

« *Ensuite, l'étudiant prend rendez-vous avec le conseiller « Cap Supp » (service d'accompagnement à la réussite) de son implantation pour lui remettre le formulaire qui est ensuite transféré vers le service Copilote », précise la référente. Bien sûr, l'implantation où le demandeur est inscrit, est tenue au courant. Néanmoins, le fait de centraliser le service copilote a des avantages. Le volet émotionnel n'intervient pas. Chaque demande est traitée objectivement en fonction du département dont il est issu et des besoins à combler.*

Pour Maude Flémal, le travail initié en mars dernier prend ses marques. « *C'est une formation permanente, il faut se documenter, adapter les solutions aux personnes et ne pas hésiter à faire des aménagements par rapport au plan de départ.* » Une manière de permettre à chacun d'accéder aux études et de devenir pilote de son parcours scolaire.

Catherine DETHINE (L'Avenir)